Division 1C

La partie de la sous-zone gisant entre le parallèle par 64° 15' N. (approximativement à 4 milles marins au nord de Nuuk) et le parallèle par 66° 15' N. (approximativement à 5 milles marins au nord d'Umanarsugssuak);

Division 1D

La partie de la sous-zone gisant entre le parallèle par 62° 30° N. (glacier Paamiut) et le parallèle par 64° 15° N. (approximativement à 4 milles marins au nord de Nuuk),

Division 1E

La partie de la sous-zone gisant entre le parallèle par 60° 45' N. (cap Desolation) et le parallèle par 62° 30' N. (glacier Paamiut);

Division 1FT

La partie de la sous-zone gisant au sud du parallèle par 60° 45' N. (cap Desolation).

3a) Sous-zone 2

La partie de la zone de la Convention gisant à l'est du méridien par 64° 30' O. dans la région du détroit d'Hudson, au sud de la sous-zone 0, au sud et à l'ouest de la sous-zone 1 et au nord du parallèle par 52° 15' N.

3 b) La sous-zone 2 se compose de trois divisions:

Division 2G

La partie de la sous-zone gisant au nord du parallèle par 57° 40' N. (cap Mugford);

Division 2H

La partie de la sous-zone gisant entre le parallèle par 55° 20' N. (Hopedale) et le parallèle par 57° 40' N. (cap Mug ford);

Division 2J

La partie de la sous-zone gisant au sud du parallèle par 55° 20' N. (Hopedale).